



**INSTITUT
POLYTECHNIQUE
DE PARIS**

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Masters / PhD Track

Table des matières

A. Dates d'inscription	3
B. Documents à fournir	3
1. Photo d'identité	3
2. Certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté - Pour les étudiants de nationalité Française	4
3. Relevé de notes/Diplômes	4
4. Copie pièce d'identité	4
5. Titre de séjour/Visa	5
6. Attestation CVEC	5
7. Protection Sociale	5
8. Attestation de responsabilité civile	6
9. Justificatif de numéro INE	7
10. Justificatif d'attribution de bourse	7
C. Tarifs des formations de master	7
1. Vous êtes étudiant boursier du CROUS ou Campus France	8
2. Vous êtes élève ingénieur en 2021/2022 dans l'une des écoles de l'IP Paris	8
3. Vous êtes étudiant en PhD Track	8
4. Vous êtes étudiant en apprentissage	8
5. Vous êtes étudiant ressortissant de l'UE/EEE/Suisse	8
6. Vous êtes étudiant non ressortissant de l'UE/EEE/Suisse	8
7. Vous êtes étudiant non ressortissant de l'UE/EEE/Suisse mais concerné par l'un des cas particuliers ci-dessous	9
8. Vous êtes étudiant dans le cadre d'un accord académique	9
ANNEXE 1 : Masters Internationaux	11
CONTACTS	12



A. Dates d'inscription

Les inscriptions débuteront le 19 mai 2021 et seront clôturées au 15 septembre 2021.

Toutes les formalités administratives doivent être complétées au moins 15 jours avant votre rentrée.

Le certificat de scolarité et la carte d'étudiant ne seront délivrés qu'à la condition que toutes les formalités administratives soient remplies.

B. Documents à fournir

1. Photo d'identité
2. Certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (Etudiants de nationalité française)
3. Relevé de notes/Diplômes
4. Pièce d'identité
5. Titre de séjour/Visa
6. Attestation CVEC
7. Attestation d'affiliation à la sécurité sociale
8. Attestation de responsabilité civile
9. Justificatif de numéro INE
10. Justificatif attribution Bourse

Tous vos documents devront être traduits en français ou en anglais (par un traducteur assermenté pour le(s) diplôme(s) et/ou les relevés de notes internationaux)

1. Photo d'identité

Votre photo d'identité doit respecter les critères suivants :

- Photo couleur,
- 35 mm x 45 mm,
- Doit dater de moins de 12 mois pour refléter votre apparence actuelle,
- Doit être prise sur un fond blanc, tête nue, rien ne doit apparaître derrière vous.

Vous pouvez porter des lunettes, mais il ne doit y avoir aucun reflet.

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

La photo fournie sera celle qui figurera sur votre carte d'étudiant que vous devrez avoir sur vous en tout temps pendant vos études. Choisissez donc la photo appropriée.



2. Certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté - Pour les étudiants de nationalité Française

Pour attester de votre participation à la journée défense et citoyenneté, vous devez avoir :

- un certificat de participation à la journée défense et citoyenneté,
- ou une notification d'exemption médicale, accompagnée du certificat d'exemption.

Si vous perdez ces documents, vous pouvez demander une attestation au centre du service national organisateur. La demande peut être faite soit :

- sur place (uniquement si le centre reçoit du public),
- par courrier, accompagnée d'une photocopie de votre carte d'identité,
- par email.

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

A savoir : après 25 ans, vous n'avez plus à fournir ces documents pour passer des examens et des concours.

3. Relevé de notes/Diplômes

Pour une inscription en M1/PhD Track année 1 : copie du diplôme de Licence ou attestation de réussite ou copie de tous les relevés de notes de Licence 3 ou copie du diplôme du Bachelor ou équivalent (180 ECTS validés).

Pour une inscription en M2/PhD Track année 2 : joindre le dernier diplôme (Bachelor pour les élèves internationaux), attestation de réussite de M1 ou équivalent dans un domaine pertinent (180 ECTS + 60 ECTS validés).

Pour les diplômes non européens : merci de fournir un certificat de votre université indiquant l'équivalence de vos crédits en ECTS (crédits européens).

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

4. Copie pièce d'identité

Les documents acceptés sont :

- Copie recto verso de votre pièce d'identité,
- Copie de votre passeport.

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg



5. Titre de séjour/Visa

Vous devez joindre une copie de votre visa (si un visa vous a déjà été délivré) ou de votre titre de séjour.

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

A savoir : Les relations internationales de l'Institut Polytechnique de Paris accompagnent les étudiants internationaux dans leurs démarches administratives, n'hésitez pas à les contacter : internationalstudents@ip-paris.fr

6. Attestation CVEC

Lors de votre inscription administrative, vous devrez obligatoirement fournir une attestation d'acquiescement de la CVEC 2021-2022 (Contribution Vie Etudiante et de Campus) accessible via le site : <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Vous obtiendrez, à l'issue de la démarche, une attestation d'acquiescement de la CVEC 2021-2022.

Si vous êtes étudiant boursier concerné par les cas d'exonération, cette démarche reste obligatoire même si vous ne réglez rien. Une attestation d'acquiescement de la CVEC 2021-2022 vous sera délivrée automatiquement.

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

A savoir : si vous vous inscrivez au titre d'une même année universitaire à plusieurs formations, la CVEC n'est due que lors de la première inscription.

7. Protection Sociale

L'affiliation à l'Assurance maladie (sécurité sociale) est obligatoire en France lorsque vous vous inscrivez dans un établissement d'enseignement supérieur.

L'affiliation à la sécurité sociale pour les étudiants internationaux est obligatoire et gratuite, la démarche doit être effectuée à leur arrivée en France sur <https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/>.

Sauf pour :

- Les étudiants venant de l'un des 27 pays de l'UE, de l'Islande, du Lichtenstein, de la Norvège ou de la Suisse, déjà affiliés à un organisme national d'assurance maladie, disposant de la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Cette carte est gratuite et vous permet



d'accéder aux soins de santé dispensés par l'État pendant votre séjour en France, dans les mêmes conditions et au même coût que les nationaux ;

- Les étudiants du Québec sont dispensés d'affiliation à la sécurité sociale sur présentation du formulaire n°SE401Q106.

Selon votre situation pour l'année académique à venir :

1 - Je suis déjà affilié(é) à la sécurité sociale pour 2021-2022 : Je dépose une attestation d'affiliation à la sécurité sociale. (volet indiquant les dates de validité) ;

2- Je suis ressortissant d'un pays de l'Union Européenne et j'ai une carte européenne d'assurance maladie : je dépose la copie de votre carte européenne d'Assurance Maladie ;

3- Etudiants du Québec dispensés : je dépose le formulaire n°SE401Q106. " ;

4- Je ne suis pas encore affilié à la sécurité sociale : Je vais déposer une demande sur <https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/> à mon arrivée en France.

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

A savoir : Les relations internationales de l'Institut Polytechnique de Paris accompagnent les étudiants internationaux dans leurs démarches d'affiliation à la sécurité sociale, n'hésitez pas à les contacter : internationalstudents@ip-paris.fr

8. Attestation de responsabilité civile

La responsabilité civile est une assurance qui permet de couvrir les dispositions du droit civil. Les polices d'assurance responsabilité civile prennent en charge les dommages que vous pouvez causer à une autre personne ou à ses biens. Elle doit vous couvrir pour l'année académique 2021-2022.

Les étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur français doivent obligatoirement souscrire une assurance responsabilité civile pour leurs études (y compris les stages). Elle peut être incluse dans différentes formules d'assurance (assurance bancaire, assurance habitation, assurance automobile, assurance maladie complémentaire = mutuelle).

Si vous n'êtes pas encore en France, vous y souscrirez à votre arrivée.

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

A savoir : Les relations internationales de l'Institut Polytechnique de Paris accompagnent les étudiants internationaux dans leurs démarches d'affiliation à une assurance responsabilité civile, n'hésitez pas à les contacter : internationalstudents@ip-paris.fr

9. Justificatif de numéro INE

Le N° INE est un Identifiant National Etudiant unique.

L'INE peut se trouver sur un certain nombre de documents :

- relevé de notes du baccalauréat (y compris le relevé de notes des épreuves anticipées en 1ère) ;
- convocation du Baccalauréat ;
- confirmation d'inscription au Baccalauréat.

Votre n°INE vous suivra toute votre vie étudiante, il est important de le garder précieusement ! Pour les étudiants n'ayant pas été inscrits dans le système éducatif français au lycée, c'est le premier établissement d'études supérieures français dans lequel vous étudiez qui vous le délivre.

Attention, le n° INE de l'attestation CVEC est un numéro provisoire. Merci de renseigner un n° INE délivré par un établissement supérieur français.

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

A savoir : si l'Institut Polytechnique de Paris est le premier établissement d'études supérieures français dans lequel vous étudierez, nous vous le communiquerons après finalisation de votre inscription.

10. Justificatif d'attribution de bourse

Si une bourse vous a été attribuée pour l'année universitaire d'inscription, il est nécessaire de nous transmettre une copie (CROUS, Campus France, Bourse ENSTA sur critères sociaux, etc.).

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

C. Tarifs des formations de master

Les tarifs des formations de master ci-dessous sont valables pour l'année universitaire 2021-2022. Le montant retenu sera celui étant le plus favorable à l'étudiant.

A savoir : si vous estimez que le montant affiché dans votre dossier d'inscription ne reflète pas votre situation, merci de prendre contact avec master-admission@ip-paris.fr avant tout paiement.



1. Vous êtes étudiant boursier du CROUS ou Campus France

Vous n'avez rien à payer.

2. Vous êtes élève ingénieur en 2021/2022 dans l'une des écoles de l'IP Paris

Vous devez vous acquitter de **159€**.

3. Vous êtes étudiant en PhD Track

Vous devez vous acquitter de **243€**.

4. Vous êtes étudiant en apprentissage

Vous n'avez rien à payer.

5. Vous êtes étudiant ressortissant de l'UE/EEE/Suisse

Vous rejoignez un Master National : vous devez vous acquitter de **243€**.

Vous rejoignez un Master International (voir liste en Annexe 1) : vous devez vous acquitter de **4243€**.

6. Vous êtes étudiant non ressortissant de l'UE/EEE/Suisse

Vous rejoignez un Master National : vous devez vous acquitter de **3770€**.

Vous rejoignez un Master International (voir liste en Annexe 1) : vous devez vous acquitter de **6243€**.

7. Vous êtes étudiant non ressortissant de l'UE/EEE/Suisse mais concerné par l'un des cas particuliers ci-dessous

A savoir : la liste suivante est basée sur l'arrêté du 25 août 2020 fixant les droits d'inscription à l'Institut polytechnique de Paris, qui seul fait foi.

- Etre titulaire d'un titre de séjour portant la mention « Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union Européenne/EEE/Suisse » ;
- Etre titulaire d'une carte de résident délivrée dans les conditions fixées au chapitre IV du titre Ier du livre III du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ou être titulaire d'un titre de même nature délivré dans le cadre d'un accord international applicable à la République française ou être un mineur âgé de moins de dix-huit ans et descendant direct ou à charge du bénéficiaire de l'une de ces cartes ;
- Etre fiscalement domicilié en France ou être rattaché à un foyer fiscal domicilié en France depuis au moins deux ans, au 1er janvier précédant le début de l'année universitaire au titre de laquelle l'inscription est demandée (soit depuis le 1er janvier 2019) ;
- Etre bénéficiaire du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire ou être une personne dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie de ce statut ou de cette protection ;
- Etre ressortissant d'un Etat ayant conclu un accord international applicable à la République française prévoyant l'acquittement de droits d'inscription identiques à ceux applicables aux ressortissants français ou dispensant les ressortissants de cet Etat de l'obligation de détenir un titre de séjour en France.

Vous rejoignez un Master National : vous devez vous acquitter de **243€**.

Vous rejoignez un Master International (voir liste en Annexe 1) : vous devez vous acquitter de **4243€**.

8. Vous êtes étudiant dans le cadre d'un accord académique

Vous bénéficiez d'un tarif particulier si l'établissement partenaire confirme votre inscription dans le cadre d'un des accords suivants. Vous serez informé(e) du tarif particulier au moment de votre inscription :

- Accord Centrale Supélec - Statistics, Finance & Actuarial science - CentraleSupélec students ;
- Accord ETH Zurich - Programme High Energy Physics - ETHZ students ;
- Accord FU Berlin - Physics - FU Berlin students ;



- Accord EMINE - Master Nuclear Energy ;
- Accord Master Nuclear Energy program - Tarif UE ;
- Accord Aston University – Smartnet ;
- Accord Université d'Athènes – Smartnet ;
- Accord Universidad Galileo (Guatemala) ;
- Accord Universidad S Bolivar (Venezuela) ;
- Accord Hanoi U. of Sc & Tech (Vietnam) ;
- Accord T.U. München (Allemagne) ;
- Accord Caltech (USA) ;
- Accord Kyung Hee University (Corée du sud).

A savoir : aucun remboursement ne sera effectué en cas de démission.

9. Votre employeur souhaite financer votre formation

Si votre employeur souhaite financer votre formation, contactez saf@ip-paris.fr afin d'établir une convention de formation.

10. L'ambassade de France de votre pays vous accorde une bourse ou réduction de droits d'inscription

Cette réduction est valable sur les droits d'inscription de l'IP Paris.

ANNEXE 1 : Masters Internationaux

Master 1

Applied Mathematics and statistics
Computer Science for Networks
Cyber Physical Systems
Cybersecurity
Data and Artificial Intelligence
Master in Economics
Nuclear Energy
Sciences and Technologies for Energy

Master 2

Computer Science for Networks
Cyber Physical Systems
Cybersecurity
Data and Artificial Intelligence
Data Sciences
Energy Infrastructures Management
Machine learning, Communications, and Security (MICAS)
Master in Economics
Nuclear Plant Design
Optimizing Energy Utilizations
Statistics, Finance and Actuarial science
Towards Clean Energy Production

CONTACTS

Admissions Masters : master-admission@ip-paris.fr

PhD Track : phd-track@ip-paris.fr

Relations Internationales : internationalstudents@ip-paris.fr